



PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

22 MAI 2014

DRE / Bureau de l'Environnement

VILLENEUVE LA GARENNE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Bureau de l'environnement et des Installations  
Classées

167 avenue Joliot Curie

92 000 NANTERRE

A l'attention de Mr le Préfet des Hauts-de-Seine

Evry, le

**OBJET : DEMANDE D'ENREGISTREMENT DU PROJET D'UN HYPERMARCHÉ SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE**

Monsieur le Préfet,

La société SDNH projette l'exploitation d'un hypermarché en partie Sud-Ouest du futur centre commercial de la Bongarde, sur la commune de Villeneuve-La-Garenne. La gérance est confiée à la société HYPERMARCHÉ CARREFOUR SAS.

Conformément à la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et à la rubrique 2221 de la nomenclature, la société SDNH souhaite déposer une demande d'enregistrement auprès de la Préfecture.

Selon l'article R. 512-46-3 du Code de l'environnement, le présent document mentionne :

- L'identité du demandeur ;
- La localisation de l'installation ;
- La description, la nature et le volume des activités ainsi que les rubriques de la nomenclature dont relève l'installation.

La demande est accompagnée d'un fascicule de pièces annexes en 9 exemplaires (3 ex. + 1/commune située dans un rayon de 1 km : Villeneuve-La-Garenne L'Île Saint-Denis, Gennevilliers, Saint-Ouen, Asnières-sur-Seine et Saint-Denis)), regroupant les éléments demandés par l'article R. 512-46-4 du Code de l'environnement.

Le projet global du centre commercial, incorporant l'hypermarché, a fait l'objet d'un dépôt du permis de construire modifié (PCM2) en janvier 2011 puis juillet 2012. Le maître d'ouvrage est la société ORI ALTA dont le siège social est situé au 8, avenue Delcassé, 75008 PARIS.

*Signature du demandeur*

**SOMMAIRE**

	Page
<b>I. IDENTITE DU DEMANDEUR</b> -----	<b>3</b>
<b>II. LOCALISATION DE L'INSTALLATION</b> -----	<b>3</b>
Accès au site-----	3
Coordonnées Lambert-----	3
Occupation cadastrale-----	3
<b>III. DESCRIPTION DE L'HYPERMARCHÉ</b> -----	<b>4</b>
<b>IV. CLASSEMENT DES ACTIVITES SELON LA NOMENCLATURE INSTALLATIONS CLASSEES</b> -----	<b>5</b>

---

**I. IDENTITE DU DEMANDEUR****Identité et Adresse du demandeur :**

SDNH (Société des Nouveaux Hypermarchés)  
1 rue Jean Mermoz - ZAE Saint-Guénault  
91002 EVRY CEDEX

Code APE : 4711F / Hypermarchés

RCS : Evry B 487 596 165

Statut Juridique : SAS (société par actions simplifiée)

Prise d'activité le 01/09/2006

**Gérant :**

CARREFOUR HYPERMARCHÉ SAS  
1 rue Jean Mermoz - ZAE Saint-Guénault  
91000 EVRY

Nom et qualité du signataire de la demande : Sylvain BELKHITER – Directeur du magasin

**II. LOCALISATION DE L'INSTALLATION****Accès au site**

Le centre commercial est situé entre la rue de la Bongarde, le boulevard Gallieni, le quai du Moulin de la Cage et l'Autoroute A86. L'hypermarché est au Sud-Ouest du centre commercial, en bordure du boulevard Gallieni.

Le site visé par le projet est accessible à partir du giratoire à l'intersection de l'avenue Marc Sangnier avec le boulevard Gallieni, via l'entrée du parking du centre commercial.

**Coordonnées Lambert**

Les coordonnées Lambert zone II étendue sont :  $x = 599\,300$  m et  $y = 2\,436\,280$  m

**Occupation cadastrale**

Selon le plan cadastral de la commune de Villeneuve-La-Garenne, l'hypermarché est situé sur la partie Sud de la parcelle n°75 de la section 0, de 48 050 m<sup>2</sup>.

L'hypermarché couvre à lui-seul une surface de 9 855 m<sup>2</sup>.

Le propriétaire du terrain est :

ORI ALTA  
8 avenue Delcassé  
75008 PARIS

La société CARREFOUR PROPERTY est propriétaire de la cellule commerciale délimitant l'hypermarché :

CARREFOUR PROPERTY FRANCE

66, avenue Charles de Gaulle

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

#### DESCRIPTION DE L'HYPERMARCHÉ

Chaque matériel est présenté dans le plan de masse au 1/200<sup>e</sup> en pièce annexe II du fascicule de pièces jointes.

L'hypermarché couvre près de 20 000 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux (P0, N0 et N1) avec 11 115 m<sup>2</sup> de surface de vente réparties sur N0 et N1, soit 23% de la SHON totale occupée par le centre commercial (86 000 m<sup>2</sup> avec ses 150 boutiques). Les surfaces sont réparties de la manière suivante :

Niveau	Nature des principaux locaux	Surface en m <sup>2</sup>
P0 (Rez-de-chaussée) 2 504 m <sup>2</sup>	Livraison et dégagement	1 392
	Locaux techniques (groupe électrogène, archives, poste glycol, RIA, machinerie, etc.)	310
N0 (R+1) 9 965 m <sup>2</sup>	Surface de vente alimentaire	6 093
	Bureaux	752
	Atelier boulangerie/pâtisserie	444
	Rôtisserie + traiteur	182
	Laboratoire boucherie/charcuterie	487
	Réserve 1	550
	Réserve 2	192
N1 (R+2) 7 182 m <sup>2</sup>	Réserve 3	375
	Surface de vente non alimentaire	5 022
	Locaux techniques + SAS	177
	Réserve 4	500
	Réserve 5	436
	Réserve 6	99
	Réserve 7	243

N° de rubrique	Titre de la rubrique	Unité	Seuil de classement	Activité CARREFOUR	Capacité CARREFOUR	Régime
1511	Entrepôts frigorifiques	Volume entrepôt	$\geq 150\ 000\ m^3 : A$	Stockage et tri de marchandises en chambre froide	Près de 1500 m <sup>3</sup> de chambres froides	NC
			$50\ 000\ m^3 \leq E < 150\ 000\ m^3$			
			$5\ 000\ m^3 \leq DC < 50\ 000\ m^3$			
1520	Dépôt de houille, coke, lignite, charbon de bois, ...	Quantité présente	$\geq 500\ T : A$	Charbon de bois pour barbecue	Moins de 50 T	NC
			$50\ T \leq D < 500\ T$			
2160.1	Silos plats de céréales	Volume présent	$> 15\ 000\ m^3 : A$	2 silos de farine	$< 50\ m^3$	NC
2220-B.2	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale	Quantité traitée par jour	$> 10\ T/j : E$	Boulangerie, pâtisserie, maturation fruits et légumes	8 tonnes/j	DC
			$2\ T/j < DC \leq 10\ T/j$			
2221-B	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale	Quantité traitée par jour	$> 2\ T/j : E$	Boucherie, poissonnerie, traiteur	5 tonnes/j	E
			$500\ kg/j < D \leq 2\ T/j$			
2230	Réception, stockage, traitement, transformation du lait	Litre ou équivalent lait traité par jour	$> 70\ 000\ l/j : A$	Produits laitiers : Flux moyen réceptionné par jour pour libre-service et produits laitiers travaillés dans les ateliers (6 j travaillés/semaine)	Lait (coef. 1) : 11 pal. x 540 l = 5 940 l Beurre non concentré (coef 1) : 3 pal. = 2 880 l Beurre préconcentré (coef 6) : 0,1 pal. = 576 l Crème dessert (coef. 1) : 15 pal. = 14 400 l Fromages (coef. 10) : 3 pal. = 28 800 l Crème fraîche (coef. 8) : 2,2 pal. = 16 896 l Equivalent lait traité par jour = 69 492 l/j	D
			$7\ 000\ l/j < D \leq 70\ 000\ l/j$			
2255	Stockage des alcools de bouche dont le titre alcoométrique volumique est supérieur à 40%	Volume stocké	$\geq 500\ m^3 : A$ $\geq 50\ m^3 : D$	Stock alcool en réserves	6 palettes < 10 m <sup>3</sup>	NC

N° de rubrique	Titre de la rubrique	Unité	Seuil de classement	Activité CARREFOUR	Capacité CARREFOUR	Régime
2710.1	Collecte de déchets dangereux	Quantité présente	$\geq 7$ T : A $1 \text{ T} \leq \text{DC} < 7 \text{ T}$	Collecte piles et ampoules (apport clientèle)	Moins de 1 T	NC
2910-A	Installations de combustion (consommation de gaz naturel, GPL, FOD, etc.)	Puissance thermique	$\geq 20 \text{ MW} : A$	Groupe électrogène	Groupe alimenté au FOD (365 l/h à 100% de charge), avec un PCI de 9,46 kWh/l. Puissance thermique nominale : 3,45 MW	DC
2925	Ateliers de charge d'accumulateurs	Puissance maxi de courant continu	$2 \text{ MW} < \text{DC} < 20 \text{ MW}$ $> 50 \text{ kW} : D$	Charge batterie de l'éclairage de secours, charge des chariots élévateurs	4 zones de charges Total de 48 kW	NC
2950.2	Traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique (photographie)	Surface annuelle traitée	$> 50 \text{ 000 m}^2 : A$ $5 \text{ 000 m}^2 < \text{DC} \leq 50 \text{ 000 m}^2$	Laboratoire photo	$< 5000 \text{ m}^2$	NC